



INFORMATIONS CONCERNANT LA DEMI-PENSION

Dates de paiement de la cantine pour le mois de juin 2019

Vendredi 24 mai 2019 de 7h30 à 11h30

Lundi 27 mai de 7h30 à 11h30

Mardi 28 mai 2019 de 7h30 à 11h30

Fond social des cantines

(se présenter avec sa pièce d'identité)

Mardi 28 mai 2019 De 7h30 à 11h30

FIN DU SERVICE DE RESTAURATION :

Vendredi 21 juin 2019.

IMPORTANT : BREVET DES COLLEGES

Il est préférable que tous les élèves de 3ème (Les externes et les demi-pensionnaires) passant l'épreuve du Brevet des Collèges prennent leur repas le Jeudi 27 juin 2019.

Le repas coûte 2.38 € payable avant le 28 mai 2019.

Fort-de-France, le 21/5/2019

La Principale

Y. CATAN-MARTINON